



OUVRAGES DE RÉGULATION

*D'amont en aval,
toutes les réponses
à vos questions*



Spécialiste de la régulation des eaux pluviales, STRADAL VRD Génie-Civil apporte à ses clients l'expertise d'un leader national dans l'industrie du béton et l'expérience acquise dans la réalisation de nombreux ouvrages de régulation.

Champs d'Applications de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992

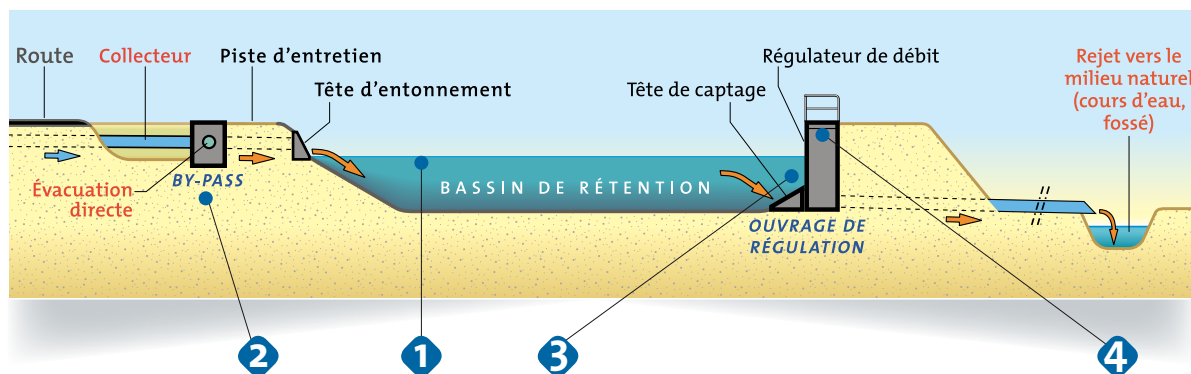
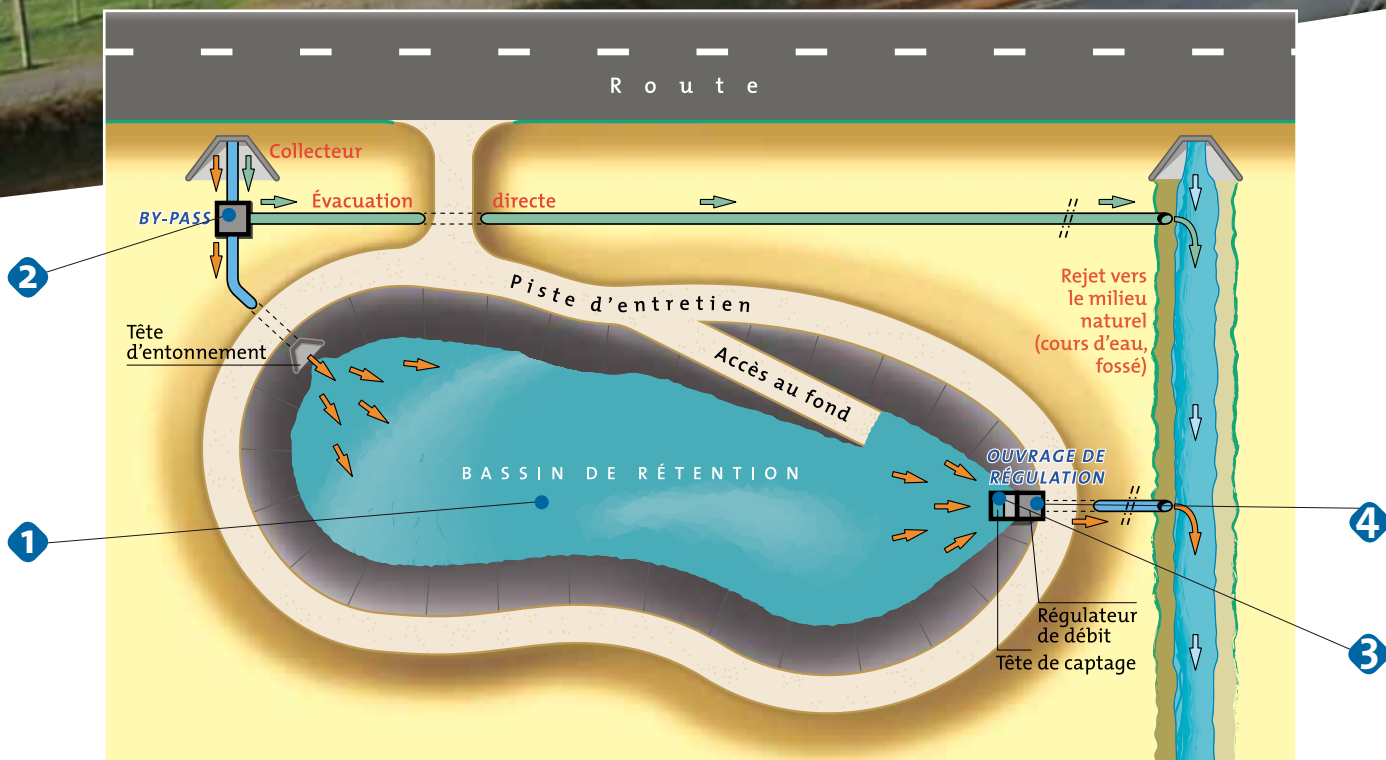
D'après l'article L.372-3, les communes ou leurs groupements sont tenus de délimiter les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, si besoin est, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

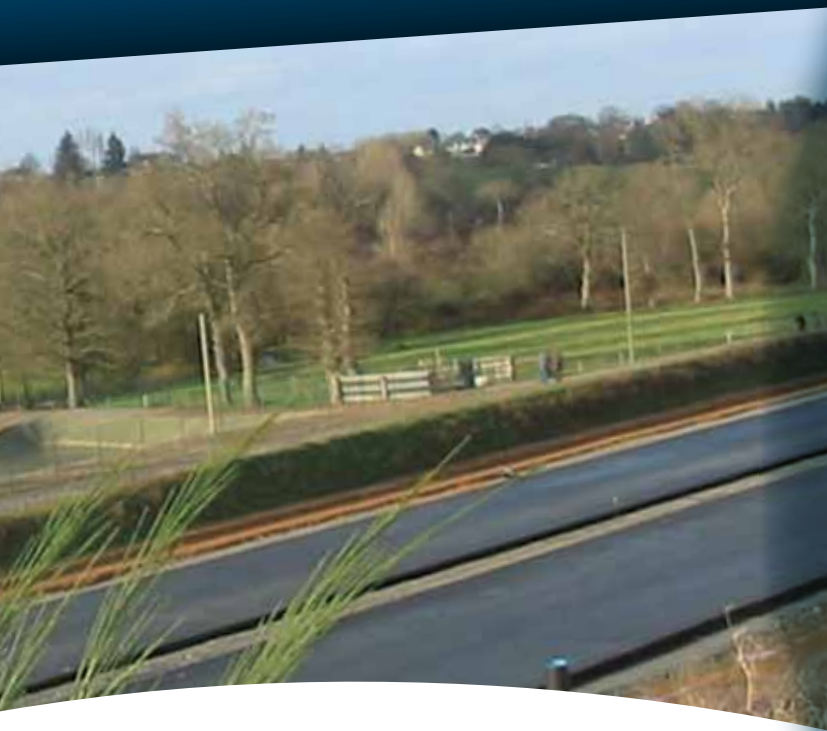


Les régulateurs de débit STRADAL VRD Génie-Civil, des ouvrages indispensables à l'équipement des bassins !

L'eau fait partie de notre patrimoine. Sa protection, sa mise en valeur, le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont des enjeux d'intérêt général. C'est dans ce cadre environnemental que s'inscrivent nos ouvrages de régulation.

Autour d'un bassin de rétention, une réponse **COMPLÈTE**





1 Bassins de rétention

Ils sont situés en bordure des autoroutes, des routes et partout où il est nécessaire de récupérer les eaux de surfaces imperméabilisées. Ils permettent l'écroulement des débits, la décantation et le confinement des pollutions accidentelles.

L'eau de ruissellement, recueillie par les collecteurs, est déversée dans le bassin. Les pollutions les plus lourdes peuvent dès lors se déposer en fond de bassin dans une eau au mouvement quasi-nul.

2 By-Pass

Placé en amont du bassin, le By-Pass permet d'éviter le débordement lors de fortes pluies. En cas de pollution accidentelle, il permet également de dériver les eaux vers le milieu naturel au moyen d'une vanne murale ou d'un système d'obturation.



4 Régulateurs de débit

Implantés en sortie de bassin, les régulateurs de débit sont destinés à :

- Réduire et calibrer le débit lors d'épisodes pluvieux, et l'évacuer soit en milieu naturel, soit dans les réseaux d'eaux pluviales en zone urbaine,
- Assurer la fermeture du bassin en cas de pollution accidentelle,
- Evacuer le trop plein du bassin si nécessaire.



3 Tête de captage

Cet ouvrage, situé avant le régulateur, capte les eaux du bassin, effectue un dégrillage et bloque une partie des liquides légers. Ces derniers sont retenus par une cloison siphonide, qui laisse passer les eaux plus claires vers le régulateur de débit.



Régulateurs de débit sur-mesure,

une réponse
PERSONNALISÉE



Cuves monoblocs

Fabriquées à partir d'éléments carrés 1500 X 1500, les cuves sont monoblocs jusqu'à 3 m de hauteur.

Pour une hauteur supérieure, les régulateurs sont livrés en 2 éléments.



Raccordements tous types de matériaux

Les diamètres d'entrées et de sorties sont réalisés en fonction du projet pour des raccordements de tuyaux en béton ou tout autre type de matériau.

Régulation du débit

Il s'effectue par un trou d'ajutage situé dans la cloison centrale du régulateur pour une régulation statique.

Il peut être équipé d'un clapet anti retour, d'un régulateur à flotteur ou vortex sur demande.

Sa hauteur et son diamètre sont déterminés par un calcul justifiant le débit souhaité.

Systemes d'obturation du régulateur

L'obturation en entrée ou en sortie du régulateur s'effectue soit par un clapet de fermeture soit par une vanne murale uni ou bi directionnelle à commande manuelle ou motorisée.



une réponse **TECHNIQUE**

Ouvrages monoblocs

livrés clé en mains

rapides à poser ...

autant d'atouts

qui en font des ouvrages

économiques !

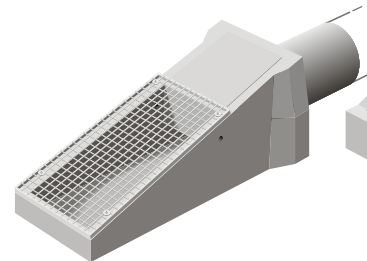
Fonction By Pass du régulateur

Le trop plein du bassin s'évacue par la partie haute de la cloison centrale. La hauteur de cette cloison est fonction du niveau des hautes eaux autorisées par le bassin.



Ouverture de trop plein

Une ouverture de trop plein permet d'éviter le débordement du bassin. Elle est équipée d'une grille pour bloquer les éléments flottants.

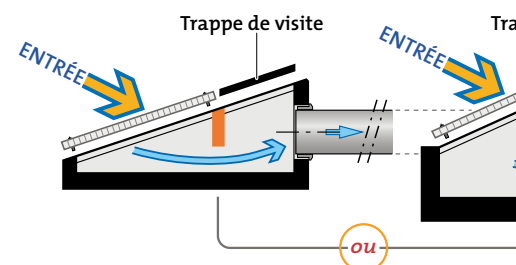
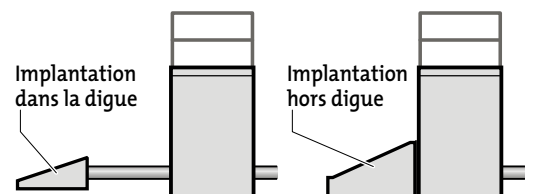


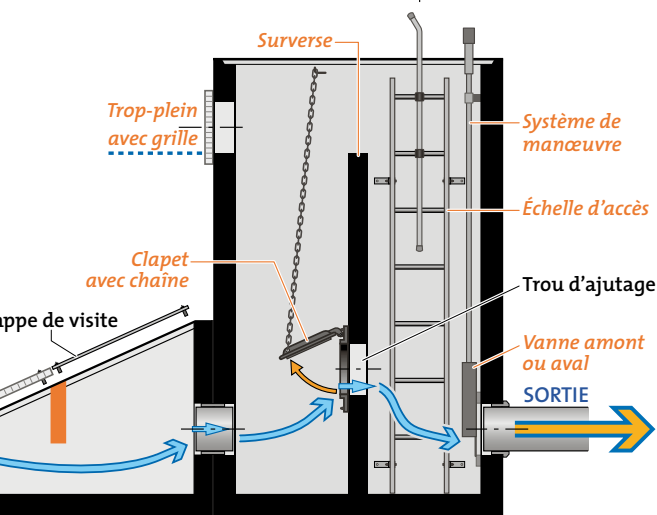
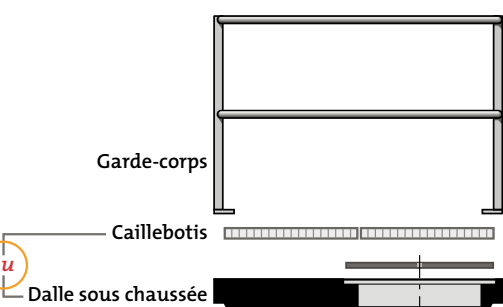
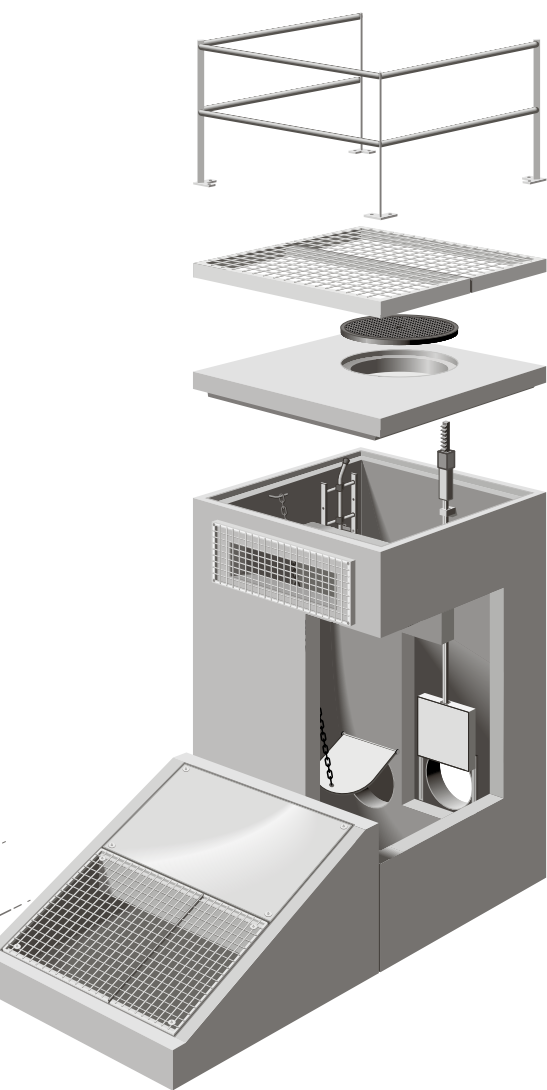
Equipements de base

L'ouvrage est équipé en usine d'une dalle de fermeture en béton avec trappe de visite (hors tampon fonte) et échelle d'accès.

Equipements optionnels

- ↳ Grille galvanisée (monobloc ou en 2 parties, verrouillage sur demande) remplaçant la dalle béton,
- ↳ Garde-corps métallique de protection,
- ↳ Vanne murale, clapet anti-retour, régulateur à flotteur ou vortex,
- ↳ Plancher anti-rongeur,
- ↳ Revêtement de protection intérieur et extérieur contre les agressions chimiques

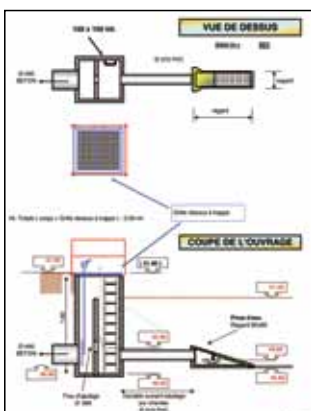




une réponse **CALCULÉE**

Chaque ouvrage est justifié par un dossier technique qui prend en compte les différents critères du projet : nature du terrain, niveau maximum des eaux, fil d'eau d'entrée et de sortie, débit maximum en rejet...

Le bureau d'études STRADAL VRD Génie-Civil utilise un logiciel qui permet de dimensionner l'ouvrage en fonction de vos données techniques et d'établir les schémas définissant les côtes et altitudes correspondant au projet. Le dossier d'étude complet est remis au client pour validation.



une réponse **SOIGNÉE**

La préfabrication en usine garantit la qualité et la régularité dimensionnelle des ouvrages. Le démoulage différé permet d'obtenir un excellent aspect de surface avec un parement lisse, soigné et esthétique. Les régulateurs sont équipés d'ancres ou de plats de levage pour faciliter leur manutention.



Agences commerciales

Région Nord

201, route de Wervicq
BP 68 - 59560 Comines
Tél. : 03 20 63 12 51
Fax : 03 20 39 91 44

Région Ile-de-France

Route de Flins
Zone de l'Erable
78410 Bouafle
Tél. : 01 30 90 01 03
Fax : 01 30 90 33 11

Région Est

Route de Lingolsheim
BP 80402 - Geispolsheim
67412 Illkirch Cedex
Tél. : 03 88 78 22 12
Fax : 03 88 77 30 04

Région Sud-Est

Zone Industrielle Sud
26780 Châteauneuf-du-Rhône
Tél. : 04 75 90 75 11
Fax : 04 75 90 82 84

Région Sud-Ouest

16, avenue Gustave Eiffel
BP 7 - 33605 Pessac Cedex
Tél. : 05 57 26 15 86
Fax : 05 57 26 15 71

Région Ouest

Les Terres Rouges
44320 Arthon-en-Retz
Tél. : 02 40 64 07 23
Fax : 02 40 64 07 32



Stradal - BP 98318 - 95803 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 25 55 55 - Fax : 01 34 25 55 85



AMPLITUDE

Document non contractuel. Les modèles ne sont domés qu'à titre indicatif et peuvent varier d'un site à l'autre. STRADAL se réserve le droit de modifier la gamme et ses caractéristiques sans préavis. CC-VRO-TRTE-REGS - Janvier 2008 - RCS PONTOISE B 301 984 563